

## Appel à la vigilance : Hausse des cas de syphilis infectieuse dans la région de la Capitale-Nationale

### SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Depuis la fin de l'année 2014, on note une hausse des déclarations de syphilis infectieuse (syphilis primaire, secondaire et latente précoce) dans la région de la Capitale-Nationale (figure 1). Au total, 69 infections ont été déclarées en 2014, alors que la moyenne des 5 années précédentes est de 56. De plus, déjà 27 infections ont été déclarées depuis le début de l'année 2015. Les 56 cas déclarés depuis octobre 2014 ont les caractéristiques suivantes :

- o Tous sont des hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes (HARSAH), dont 11 % ont également des relations sexuelles avec des femmes;
- o Tous les groupes d'âge sont touchés entre 15 et 54 ans: 9 sont âgés de 15-24 ans; 20 de 25-34 ans; 13 de 35-44 ans et 12 sont âgés de 45 à 54 ans;
- o Les 2/3 ont des antécédents d'au moins une ITSS.

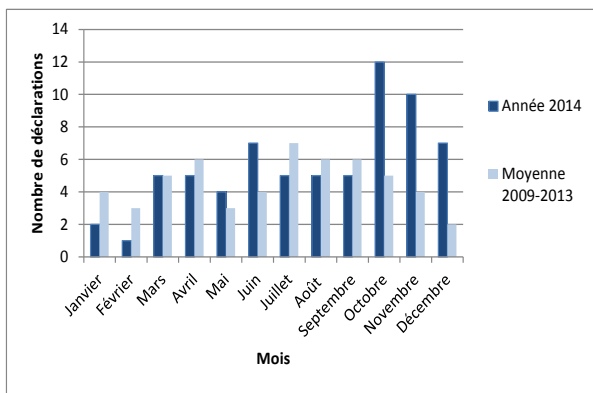


Figure 1 : SYPHILIS INFECTIEUSE. Nombre d'infections déclarées par mois, région de la Capitale-Nationale, 2014 et moyenne 2009-2013.

Source : Infocentre de santé publique, INSPQ, données en date du 13<sup>er</sup> avril 2015.

### ACTIONS DE LA SANTÉ PUBLIQUE

1. Renforcer les actions de vigie notamment par des enquêtes plus détaillées.
2. Offrir de l'expertise-conseil aux cliniciens.
3. Soutenir les cliniciens dans l'intervention préventive auprès de la personne atteinte et de ses partenaires (IPPAP).
  - Effectuer une relance systématique après une semaine auprès de la personne atteinte pour s'assurer que tous ses partenaires ont été joints.
4. Informer et sensibiliser les cliniciens et les organismes communautaires.
5. Informer et sensibiliser les HARSAH par des communications ciblées.
6. Offrir des formations pour les cliniciens :
  - Une formation d'une heure sur le [Guide sur le traitement pharmacologique de la syphilis](#) est offerte, sur demande, par la DRSP.

### ACTIONS ATTENDUES DES CLINICIENS

1. **Rechercher les facteurs de risque d'ITSS et dépister selon les indications.**
  - Se référer au tableau [ITSS à rechercher selon les facteurs de risque<sup>1</sup>](#).
  - Dépister les HARSAH au minimum annuellement et plus fréquemment (aux 3 à 6 mois) en présence de facteurs de risque (ITSS à répétition, partenaires multiples, partenaires anonymes, fréquentation de saunas, etc.)
2. **Tester pour la syphilis en présence de signes et symptômes compatibles.**
3. **Traiter les cas de syphilis et en assurer le suivi.**
  - Se référer au [Guide sur le traitement pharmacologique de la syphilis](#) de l'INESSS;
  - Pour les personnes de 14 ans ou plus atteintes de syphilis infectieuse qui ne sont pas enceintes, le traitement privilégié en l'absence d'allergie est la pénicilline G benzathine 2,4 millions d'unités IM en dose unique.
  - Inscrire le code « K » sur la prescription pour que le traitement du cas soit gratuit.
  - Effectuer des tests de contrôle sérologiques 3, 6 et 12 mois après le traitement des cas de syphilis infectieuse.
4. **Évaluer, dépister et traiter les partenaires sexuels des cas de syphilis.**
  - Prescrire un traitement épidémiologique (traitement en l'absence de résultat ou en présence d'un résultat négatif) aux partenaires des 90 derniers jours :
    - des cas de syphilis infectieuse;
    - des cas de syphilis latente tardive dont les titres sont  $\geq 1:32$ .
  - Inscrire le code « L » sur la prescription pour que le traitement du partenaire soit gratuit.
5. **Déclarer tout cas de syphilis (MADO) en précisant le stade de l'infection.**
  - Contacter la DRSP.  
Téléphone : 418 666-7000, poste 250;  
Télécopieur confidentiel: 418 661-7153.
6. **Collaborer à l'intervention des professionnels de santé publique.**
7. **Communiquer avec la DRSP pour toute demande de formation spécifique sur la syphilis** (Voir l'offre de formation du précédent encadré).  
Contacter madame Monique Michaud  
Courriel : [monique.michaud@ssss.gouv.qc.ca](mailto:monique.michaud@ssss.gouv.qc.ca);  
Téléphone : 418 666-7000, poste 224.

1. Tableau accessible au :  
[http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob\\_sante/itss/index.php?outils](http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sante/itss/index.php?outils)

### Équipe Maladies infectieuses par Nathanaëlle Thériault, M.D.

#### Sources :

- Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). *Traitement pharmacologique ITSS : Syphilis*. Québec, QC : INESSS; 2014. Accessible au : <http://www.inesss.qc.ca/publications/guides-de-linesss.html>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). *Guide québécois de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang*. Québec, QC : MSSS ; 2014. Accessible au : [http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob\\_sante/itss/index.php?guides](http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sante/itss/index.php?guides)

Coordonnées de la **Direction régionale de santé publique (DRSP) de la Capitale-Nationale** :

- Jour : **418 666-7000, poste 250**
- Soir, fin de semaine, congé férié : **418 648-2176**

Les Info-MADO sont accessibles en ligne :  
<http://www.dspq.qc.ca/info-mado.html>.